

## Mention sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé

Outre la diversité des formations de 1<sup>er</sup> cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### Éléments de cadrage national

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence mention **sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé** :

- **Disposer de compétences scientifiques**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

- **Disposer de compétences sportives**

Les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.

- **Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne**

Le domaine professionnel auquel préparent les études en sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en licence sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.